



Fiche technique N° LO3355
Octobre 2009

Annule et remplace
les éditions précédentes

Application après préparation sur supports conformes au D.T.U. 59.1

FONDS POREUX DE MAÇONNERIES : CIMENT – FIBROCIMENT –
TUILE EN BETON – TERRE CUITE

ANCIENNES PEINTURES : HYDRODILUABLES –
GLYCÉROPHTALIQUES - ACRYLIQUES

Hydrorooft

Peinture pour toitures -
satin velouté

EXTÉRIEUR

± 8 m²/L

Fonction :

Peinture pour la rénovation, la décoration et la protection des toitures – satin velouté en finition. Formulée à base de nanoparticules acryliques en émulsion dans l'eau.

Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 7b2

Destination : EXTÉRIEUR

Toitures peintes ou non peintes (fonds poreux de maçonnerie : tuile en béton, ciment et sur fibrociment) dont la pente présente **une inclinaison minimale de 15 % pour permettre l'écoulement des eaux de ruissellement.**

Qualités dominantes :

- Peinture idéale pour le traitement des toitures en fibrociment.
- Grande facilité d'application.
- Bonne adhérence sur le support.
- Sèche vite.
- Sans odeur.

Caractéristiques pratiques :



= ± 8 m²/L (selon le support)



= 2 h



= 12 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation :** Prêt à l'emploi – 5 teintes
- **Aspect en finition :** satin velouté
- **Rendement :** ± 8 m²/L (suivant la nature, la porosité du fond et le mode d'application).
- **Matériel :** pistolet airless ou brosse
- **Nettoyage du matériel :** EAU
- **Conditionnement :** 15 L

Caractéristiques techniques :

- **Densité :** 1,00 à 1,10
- **Extrait sec :** 10 à 14 %
- **Teneur en COV :** Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/i) : 140 g/l (2010).
Ce produit contient max 10 g/l COV.

MODE D'EMPLOI

Préparation du support :

- **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre**, laver, rincer, puis laisser sécher.
- **Sur fonds déjà peints (anciennes peintures brillantes ou satinées)** : poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.
- **Sur fonds non peints (fonds poreux)** : veiller à ce qu'il ne subsiste aucune trace de salissure ou de moisissure. Nous préconisons au préalable un traitement curatif de la surface à peindre avec un produit anti-mousse adapté.
- **Si présence de mousses, champignons ou algues**, effectuer un traitement curatif de la surface à peindre avec un produit anti-mousse adapté.

Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1.
- **Appliquer comme suit au pistolet airless, en 2 couches croisées pour bien répartir la charge** :
 - la 1^{ère} passe sera appliquée verticalement.
 - la 2^e passe horizontalement.

Respecter un temps de séchage de 12 heures entre les 2 couches.

- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur le support à peindre.
- **Aptitude à l'emploi : le produit est déjà prêt à l'emploi.**
- **Ne pas appliquer sur tous supports non absorbants comme l'ardoise naturelle ou les tuiles vernissées (faire une demande d'étude préalable auprès de notre service technique).**
- **Ne pas appliquer sur toutes surfaces horizontales (inclinaison minimale de 15 %).**
- **Ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 30°C.**

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Conservation :

Excellente pendant 1 an en emballage d'origine fermé.
Stocker à l'abri du gel.

Hygiène et sécurité :

- **Ne pas laisser à la portée ni à la vue des enfants.**
- **Se reporter au texte figurant sur l'emballage et à la Fiche de Données de Sécurité conformes à la législation en vigueur. FDDS accessible sur notre site internet : www.theolaur.com**

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures

ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN – Service technique : + 33 (0)5 62 742 742 – Fax : + 33 (0)5 61 787 551

Mail : contact@theolaur.com - Web : www.theolaur.com

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015